



FEDERATION des Arts et traditions Populaires du Centre et du Massif Central

Association agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports n°63EP516 – Déclarée d'intérêt général
Siège Social : Maison des Associations, 2 boulevard Trudaine 63000 Clermont Ferrand
Déclarée au Journal Officiel n°758 du 26 octobre 1961

Compte-rendu de l'Assemblée Générale Le 26 octobre 2019 à Saint Anthème

Sont présents :

03 : Vichy et ses sources, La pastourelle des trois vallées, La sabotée cussétoise, Les Gâts do bourbonnais, Les brûlés de Chazemais,
12 : La pastourelle de Rodez,
15 : La sanfloraine, La bourrée du Carlades,
18 : Les sonneurs néronnais, La sabotée sancerroise,
19 : Icoranda
37 : Lo bourreio
42 : Lou cantou
43 : La bourrée vellave, Lous petioutous delh Velhay
48 : La Bourrée barrabande
63 : Le Livradoué dansaïra, Les Enfants de l'Auvergne, Le folklore Issoirien, La Pastourelle du Val d'Allier, La Bourrée de Vergheas, La Bourrée du Pavin, Lou Brouchillou.

Membres individuels : Marie Proust

Membres du Conseil d'Administration : Huguette Varin, Yvonne Changea, Marie Beuvar, Michel Laurent, Monique Pelletier, Pierre Cruz, Aurélie Ugonnet, Clémence Ugonnet, Marie Proust, Angélique Clément, Marie-Noëlle Hérier, Serge Beuvar.

Membres cooptés : Gisèle Durand.

Président d'honneur : Patrick Pascal

Sont excusés :

15 : La Bourrée d'Aurillac, L'Iraliot
18 : La chaînée castelloise
23 : Lo danseux de Jean do Boueix,
36 : Les Tréteaux du Pont Vieux
43 : Le Brusse,
45 : Ronda típica
63 : Les danseurs brayauds.

Président d'honneur : Jean-Jacques COUPPAT, Roger Marandola

Membre d'honneur : Daniel Blanquet

Membres individuels : Guy Boistard, Philippe Proust.

Ouverture de l'Assemblée Générale à 14 h 30 par la Présidente Huguette Varin qui souhaite la bienvenue à tous, et les remercie d'avoir fait le déplacement jusqu'à Saint Anthème pour participer à cette réunion pour débattre ensemble de notre avenir.

La parole est donnée à Sandra Bonhomme Présidente du groupe Lou Brouchillou qui est organisateur de ce weekend. Elle souhaite la bienvenue à tous et les remercie de leur présence.

Selon l'ordre du jour, il est procédé à l'appel des groupes présents, et au vote à main levée du compte-rendu de l'assemblée générale de 2018. Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Rapport d'activité des quatre pôles

Pôle Administration

Secrétariat par Yvonne CHANGEA,

C'est dans le dernier trimestre de l'année que le secrétariat est le plus sollicité :

- Courrier de pré-inscriptions pour l'AG,
- Envoi des convocations pour l'AG,
- Centralisation des comptes rendus des divers postes pour la confection des livrets.

En mars et septembre les convocations et les comptes rendus des réunions du Conseil d'Administration.

La journée des Présidents au mois d'avril convocation et compte rendu.

Les comptes rendus des rencontres avec les représentants des Fédérations Nationales.

Echanges par courriel ou téléphoniques avec les divers membres du Conseil d'administration.

Répondre, aux diverses sollicitations, est important ; qu'elle soit positive ou négative, cela prouve que les informations vous sont parvenues. Car bien souvent si vous n'avez pas eu le courrier c'est que les coordonnées du groupe n'ont pas été mises à jour sur le site de la Fédération. Merci de bien vouloir en informer soit le secrétariat soit Pierre responsable du site internet des changements de votre bureau.

Trésorerie par Marie BEUVARD

Résultat : excédent de recettes : 2 479.40 €

- Il n'y a pas eu d'activités spécifiques en dehors de l'écho de la fédération
- Côté charges :
 - L'écho de la fédé : variation entre 2018 et 2019 : il faut faire la moyenne des 2 années car une petite régularisation a eu lieu en 2019, soit coût annuel 3905 € ;
 - Le coût de l'assurance n'est pas couvert par l'appel de cotisations (manque 255 €) ;
 - Les frais de conseils sont plus importants mais tous les frais ne sont pas remboursés par la fédération. Une partie passe en abandon de créances (1026 €) pour permettre de limiter l'impact financier.
- Côté recettes :
 - Nous avons obtenu une subvention de 1500 € attribuée par le FDVA (fonds pour le développement de la Vie Associative), remplaçant la réserve parlementaire - qui n'a pas été utilisée pour le moment.

Projets :

- La subvention obtenue a été demandée pour l'achat d'un nouveau PC et en prévision d'activités entre groupes → si nous ne fournissons pas de justificatifs en début d'année, cette subvention devra être remboursée. A savoir, les frais de restauration ne sont pas admis comme justificatifs.
- Concernant les activités : il a été prévu plusieurs pistes, en fonction aussi des souhaits de certains groupes. Un stage de musique avait été évoqué lors de la réunion du mois d'avril ; un stage coiffe a été envisagé avec Marie-Noëlle ; un stage autour des métiers sera présenté tout à l'heure par Joël Régnauld du groupe de Trévol, le festi'jeunes sera reconduit pour l'année prochaine à Argenton sur Creuse ; enfin un groupe du sud souhaiterait faire de nouveau un rassemblement de groupes.

L'objectif de la fédération est d'apporter un soutien et une aide financière pour chacune des actions.

Egalement, nous aimerions aussi faire du tri et l'entretien dans notre parc instrumental.

Enfin, nous devons voir tous ensemble si nous réalisons 2 ou 3 échos de la fédération sur l'année à venir.

Et pour parler communication, nous souhaitons envisager des actions pour mettre en avant notre site internet, mais aussi créer de l'échange d'informations plus rapide, grâce à Facebook.

COMPTE DE RESULTAT AU 30/09/2019

PRODUITS	30/09/2019	30/09/2018	écarts
Cessions insignes de fidélité	489,00	264,00	225,00
Cessions insignes fédérales	60,00	0,00	60,00
Cessions Classeurs	56,00	0,00	56,00
Abonnement écho de la fédé.	3 952,50	3 930,00	22,50
Publicités écho de la fédé.	276,00	0,00	276,00
Stage musique et danses	0,00	0,00	0,00
Stage Coiffes	0,00	0,00	0,00
Locations instruments de musique	0,00	130,00	-130,00
Subventions	1 500,00	0,00	1 500,00
Cotisations des groupes + membres	4 631,60	4 601,20	30,40
Assurances des membres	1 492,40	1 450,80	41,60
Produits divers gestion	6,00	0,00	6,00
Revenus Livret A	7,28	9,73	-2,45
Produits sur exercice ant.	225,00	0,00	225,00
Dons	1 026,18	280,00	746,18
TOTAL DES PRODUITS	13 721,96	10 665,73	3 056,23
CHARGES			
Achat insignes / médailles	1 490,30	0,00	1 490,30
Variation stock insignes de fidélité	-930,93	0,00	-930,93
Variation stock insignes fédérales	-40,37	41,17	-81,54
Achat et impression diplômes	0,00	0,00	0,00
Achat de matériel	0,00	0,00	0,00
Fournitures administratives	192,18	271,96	-79,78
Charges locatives			0,00
Maintenance du matériel	290,00	0,00	290,00
Prime d'assurance	1 747,63	1 751,37	-3,74
Documentation technique	85,00	79,00	6,00
Frais de conseils et d'assemblées	2 740,98	2 145,73	595,25
Stage Musiques et danses	50,18	0,00	50,18
Stage Coiffes	0,00	0,00	0,00
Rassemblements/Réunion de travail	95,36	518,00	-422,64
Jeune âge et adolescence	700,00	0,00	700,00
Site Internet	540,00	540,00	0,00
Sous-traitance numérisations	0,00	0,00	0,00
Tirage écho de la fédération	3 469,59	4 339,77	-870,18
Frais de déplacements	0,00	117,04	-117,04
Mission / Réceptions	174,50	106,92	67,58
Frais de secrétariat	349,56	290,64	58,92
Frais Tenue de compte	12,00	3,00	9,00
Cotisations	0,00	0,00	0,00
Charges diverses de gestion	0,58	20,30	-19,72
Charges sur exercice antérieur	276,00	0,00	276,00
Dotations aux amortissements	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES CHARGES	11 242,56	10 224,90	1 017,66
RESULTAT DE L'EXERCICE	2 479,40	440,83	2 038,57

Budget prévisionnel 2019/2020 (1er octobre au 30 septembre)

Recettes		Dépenses	
Vente Médailles	260	Fournitures administratives	270
Vente Echo de la fédération	3 200	Site Internet (maintenance)	540
Adhésions des groupes	6 100	Assurance (membres/local/instrum.)	1 750
Intérêts / livret	10	Doc technique (service juridique)	90
Divers	80	Frais de Conseil d'Administration	2 000
Subvention FDVA	1 500	Echo de la fédé (2 numéros à 500 ex)	3 200
Stage musique 20 participants à 20 €	1 000	Missions (visite des groupes)	250
		Frais de secrétariat	420
		Divers	59
		Réparations instruments	450
Dons (abandons de créances)	1 200	Frais organisation stage musique	1 500
		Bal	800
Excédents 2019	2 479	SACEM	200
		Frais organisation stage coiffes	400
		Frais organisation stage "métiers"	300
		Festijeunes	500
		Aide rassemblement groupes sud	600
		Nouveau PC	800
		Mise en avant site internet	500
		Déplacements abandons créances	1 200
TOTAUX	15 829	TOTAUX	15 829

Assurances et Juridique par Michel LAURENT

Assurances

Sinistres enregistrés depuis la dernière AG de Cusset :

- instruments : 1 archet de violon, 1 bourdon de cornemuse, 1 étui vieille endommagé. La Macif a réglé 192€, compte tenu des franchises appliquées.
- _Véhicules : problème à la roue d'une remorque tractée (indemnisation non connue à ce jour), vitre AV, d'un véhicule, fracturée (263,76 €)
- Responsabilité civile_: le Président d'un groupe a été personnellement mis en cause pour non-respect des règles de débit de boissons à l'occasion d'un bal (amende 150€). La Macif n'intervient pas car elle considère que l'association n'était pas l'organisateur !

Important :

- La garantie R.C. (responsabilité civile) fait partie d'un contrat-groupe et ne peut être étendue à la prise en charge de la dégradation d'un revêtement de sol.
- Un devis a été demandé à un autre assureur, dès réception le bureau l'étudiera et donnera son avis. Les groupes seront évidemment tenus informés et sollicités à propos de l'opportunité d'un changement d'assureur. Tous les contrats Macif ont leur échéance au 01/04.
- A compter du 01/07/2019, toute question relative aux garanties Macif et aux sinistres à déclarer doit être soumise à la plateforme dédiée aux associations. Email : ess@macif.fr - Tel. 09 69 39 49 55, en indiquant le n° de sociétaire, ainsi qu'une copie à moi-même (mami3@wanadoo.fr 04 66 31 13 57).

Juridique :

Plusieurs questions sont remontées depuis la dernière A.G.

- Pertinence d'une clause portant sur l'organisation d'une manifestation. L'organisateur demande une liste des morceaux joués par le groupe, pour transmission à la SACEM. Cette clause est-elle négociable ? nous avons répondu par l'affirmative.
- Un groupe demande s'il existe des statuts-types au sein de la Fédé ; réponse négative. Pour la mise à jour, ce groupe peut s'inspirer du chapitre 13 (pages 8 à 13) du classeur du dirigeant. Les statuts déterminent l'organisation de l'association.
- Le salarié peut bénéficier d'un congé pour motif associatif dans le privé sous certaines conditions mais pas dans le public.
- L'assurance en responsabilité civile est obligatoire pour les associations organisant des accueils collectifs de mineures.

Récompenses par Marie PROUST

Cette année 11 groupes ont fait une demande. Ces nombreuses demandes montrent qu'il y a encore une certaine forme d'appartenance des groupes à la fédération. Certains font des demandes régulièrement, d'autres plus ponctuellement mais cela est souvent associé à l'assemblée générale ou à des événements particuliers dans le groupe (anniversaire...).

Cette commission demande donc un suivi même si le travail, l'investissement de temps, est très concentré sur deux mois dans l'année mais intensément !

Pôle Musique et danses

Musique par Marie PROUST

Démotivée. Etant élue jusqu'en 2020 en tant que membre individuel je termine mon mandat et j'abandonne.

Je suggère d'ouvrir aux personnes extérieures à la Fédération.

Suite à l'assemblée générale dernière, un questionnaire a été envoyé à tous les groupes pour savoir ce que vous attendiez pour ce stage.

Sur tous les groupes seuls 3 ont répondu. Devant ce manque de motivation et d'implication de votre part, je baisse les bras... Dommage, un groupe serait intéressé pour l'organiser... se sera sans moi...

Je ne peux pas être au téléphone tous les jours, tous les soirs pour motiver. Certains du CA le font -et ils m'épatent- ils ont une implication que je n'ai plus...

Si vous avez des idées pour VOUS motiver faites le savoir...

Danses par Huguette VARIN

Cette année très préoccupée par l'avenir de notre Fédération, et la réunion des Présidents ; je n'ai pas eu assez de temps pour la préparation d'un stage de danse.

Toutefois, il est nécessaire de trouver des financements pour vous proposer des stages à moindre coût.

Festi'jeunes par Aurélie et Clémence UGONNET

Cette année le Festi' jeunes n'a, malheureusement, pas pu avoir lieu.

Depuis 1 à 2 ans, les groupes enfantins qui participent à ce festival chaque année demandent aux autres groupes de notre Fédération qui n'ont pas de jeunes de prendre la relève en termes d'organisation et d'accueil. Chacun de nous l'ayant déjà organisé une à deux fois. Maintenant nous aimerions que nos bambins connaissent d'autres régions et d'autres saveurs.

Toutefois, pour 2020, il aura bien lieu, Huguette ayant lors de l'AG 2018 à Argenton sur Creuse proposé au groupe « Les tréteaux du Pont Veux » de voir s'il accepterait de l'organiser. Il vient d'accepter. Les dates sont fixées ce sera les 30 et 31 mai 2020 (weekend de Pentecôte).

Pôle Communication

Communication par Monique PELLETIER

Rencontre avec les élus pour obtenir avoir une salle pour la réunion des présidents au mois d'avril 2019 à moindre coût.

Notre fédération doit quitter le 2 boulevard Trudaine à Clermont-Ferrand courant novembre et nous sommes dans l'attente d'un nouveau local mis à notre disposition par la Mairie de Clermont Ferrand.

Site Internet par Pierre CRUZ

Petites augmentations des consultations du site de la Fédération pour l'année 2018-2019.

Encore des groupes qui ont leur page de présentation incomplète ou pas à jour.

Pensez à me faire parvenir les modifications, (nouveau président, nouveau secrétariat, nouvelles adresses mail et postale, nouveaux numéros de téléphone etc...) pour actualiser les pages propres à chaque groupe : pierre.cruz@gmx.fr.

N'hésitez pas à vérifier si vos coordonnées sont exactes en consultant le site de la fédération :

www.fatp-cmc.com - code adhérent : trad64812

La revue par Angélique CLEMENT

Sur les 3 revues éditées cette année

« Edito » de Serge et Marie Beuvarde revue de mars et juin aucun pour le mois d'octobre

« Groupe au microscope » en mars « le folklore issoirien » – en octobre « Les enfants de l'Auvergne » Point en juin.

Une dizaine de groupe ont participé à l'élaboration de ces revues

Nouveauté dans la revue d'octobre, un code barre à flasher avec votre téléphone portable sur la 2^{ème} et 4^{ème} page de couverture vous permet de vous rendre directement sur le site de Fédération.

En 2020 seulement deux revues l'une en mars l'autre en octobre paraîtront. Merci de me faire passer vos articles avant le 10 mars pour celle de mars et le 10 octobre pour celle d'octobre.

Comme annoncé, lors du dernier conseil d'administration en septembre, étant membre sortant, je ne me représenterai pas en 2020 pour raisons personnelles.

Pôle patrimoine

Patrimoine immatériel ...à transmettre ... par Marie-Noëlle HERILIER

Nos groupes, dans leur diversité, sont légitimes pour maintenir, vivant, tout un patrimoine immatériel. Ces « savoir-faire » utilitaires pouvant s'ajouter au plaisir de créer, quelque chose de beau, aboutissant ainsi à un « savoir-être », sont considérés par le Parlement européen comme de Véritables Patrimoines Culturels (Résolution 2269). Mettre en valeur les métiers d'autrefois, leurs outils, leurs vocabulaires etc... et aussi nos danses traditionnelles, nos instruments de musique, sans oublier nos costumes qui nous caractérisent dès le premier regard. Tous ces éléments patrimoniaux, parfois figés dans des musées, risquent, sans notre concours, de s'empoussiérer, de perdre leur sens, leur historicité et les valeurs d'humanisme dont ils sont porteurs.

Transmettre car le temps passe... Par exemple, le port de nos costumes qui nous incite à sortir de nos habitudes et retrouver un autre univers, ne sera plus une contrainte mais un jeu, un plaisir. D'ailleurs s'ils ne nous mettent pas en valeur, s'ils ne sont pas pratiques, c'est qu'ils sont ratés, à cause d'une analyse incomplète des documents disponibles, ou d'anachronismes évidents.

Que ce soient les chapeaux des hommes, pas deux qui ne les arborent de la même manière, Nos coiffes, complexes, significatives à la fois de la féminité, du lien familial, du terroir d'origine, souvent l'unique possibilité dans les moments difficiles de manifester un brin de coquetterie personnalisée, méritent des soins attentifs car elles sont les véritables cartes de visite de nos groupes.

Transmettre et ... surprendre ... Ma participation à la journée de la ruralité du 15 septembre dernier à Cusset, m'a bien confirmée dans cette urgence. Grande curiosité des passants étonnés les questions

fusaient, points de départ de discussions passionnantes, de souvenirs qui remontaient. Curiosité à encourager, même au sein de nos groupes ...et surtout là ...

Transmettre au sein de la Fédération Transmettre au sein de la Fédération ...Nos groupes, pour tout ce qui touche ce patrimoine immatériel que l'on vient d'évoquer, se simplifieraient les tâches s'ils prenaient l'habitude de demander et d'échanger des informations, de proposer des savoir-faire, de signaler des ressources, d'attirer l'attention sur des informations déjà parues dans d'anciens numéros (techniques, descriptions de fêtes, collectages) ou par d'autres sources sérieuses. Ces échanges se feraient, entre autres, par de brefs articles sur L'Echo de la Fédération (où l'on pourrait mettre des petites annonces), en s'adressant aux membres des différents pôles du Conseil d'administration, solidarités entre les groupes illustrant les solidarités villageoises au moment des récoltes.

Avec les menaces du dérèglement climatique qui s'accumulent, on s'aperçoit que savoir utiliser les ressources locales pour faire les choses au plus près n'est pas forcément passéiste, mais plutôt un état d'esprit dans le vent : relocaliser, revenir à d'autres pratiques agricoles, savoir réparer, recycler... Enfin, donner du charme à la vie avec ce que l'on a, est aussi une variété de patrimoine que l'on aurait tort d'oublier.

Echange avec les groupes

Lors de la réunion des présidents le 14 avril 2019, le président de « La pastourelle des trois vallées » a été mandaté pour rencontrer l'association « la jimbr'tée » afin de prendre des renseignements sur des possibilités de stage en lien avec les métiers d'autrefois. Il propose 5 à 6 places pour un stage de tissage, 10 à 12 places pour un stage de dentelle au fuseau. A faire un dimanche en février ou plus tard, dont le coût par personne serait d'environ 20 € de frais de stage et 20 € pour la restauration.

Sur la présentation de la Fédération Française des Arts et Traditions Populaires par Stan PALOMBA et la fédération en cours de création par Sébastien MORANGE

Ces deux entités ont le même objectif être l'interlocuteur unique auprès des pouvoirs publics, et avoir une reconnaissance culturelle, comme c'est le cas dans plusieurs pays de l'Union européenne.

Sébastien MORANGE annonce pour sa nouvelle structure un conseil d'administration de 30 personnes ce qui interpelle notre Présidente ?

« Les gâts do bourbonnais » sont adhérents à la Fédération Nationale du Folklore Français d'Alain JACOB et en sont très satisfaits.

Pour certains groupes il est difficile de se positionner pour d'autres leur préférence va vers la Fédération Française des Arts et Traditions Populaires présentée par Stan Palomba.

Autres réflexions : nos groupes vieillissent qu'en sera-t-il de nous en 2022 ?

Une question : Pourquoi avez-vous peur des Bretons ?

Réponse de P.P. : La fédération bretonne War'l'heur compte près d'une centaine de groupes, et reçoit des subventions conséquentes.

Lors de nos diverses rencontres et échanges avec Sébastien Morange, pour entrer dans sa fédération la nôtre devait disparaître.

Autre réflexion : l'argent ne doit pas être un frein, parfois il faut foncer.

Clôture du débat.

Passation du trophée à « **La bourrée du Pavin** » de Besse-St Anastaise - Puy de Dôme

qui organisera **l'Assemblée Générale en 2020 la première quinzaine d'octobre**

pour des raisons de logistique.